

Compte-rendu du 1er conseil d'école du 06/11/2017

durée: 2h30

Etaient présents :

- Mmes DHESDIN, DA ROCHA, GUICHARD, PITALLIER, HOVE-ROYER, GLENAT, STINCO et M. JOURDAN, Représentants des délégués de parents d'élèves.
- Mme LYONNE, Adjointe chargée des affaires scolaires, M. BURRIAND, Adjoint chargé des travaux.
- Mme FRANÇOIS, DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale).
- Mmes RAMEAU, MEUNIER, TERRASSE, POULAT, GARREL, DUPEUX, DUSSERT, MURAIL, Enseignantes, M. JOBIN, Enseignant et Directeur de l'école.

Etaient excusées :

- Mme ZAGLIL, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la circonscription de Saint-Marcellin.
- Mmes OFFRET, MOUNIER, PELLEGRINI, LEROY, FOREST, BARET, Représentants des délégués de parents d'élèves.
- M. BLUNAT, DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale).
- M. COLIN, Enseignant, Mmes BERGEROT et PIERSON, enseignantes en arrêt maladie.

ORDRE DU JOUR DES ENSEIGNANTS & DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES :
--

Règlement Intérieur :

Lecture et approbation par vote du règlement intérieur.
Cf. Annexe.

Elections des parents délégués :

La participation aux élections a été décevante cette année puisque seulement 12,4 % des parents ont participé (32 votants sur les 258, 37 votes par correspondance, 1 sur place). Peut-être envisager de mettre le bureau de vote au niveau du portail de l'entrée pour inciter davantage la participation des parents.
Cela peut s'expliquer par le manque d'investissement des parents ou le fait qu'il n'y ait qu'une liste.

Point sur la rentrée scolaire.

Cette année, l'école accueille 182 élèves, 68 élèves de maternelle (16 Petite section, 28 Moyenne section et 24 Grande section) et 114 élèves d'élémentaire (17 CP, 24 CE1, 21 CE2, 33 CM1, 19 CM2) répartis de la manière suivante:

Classe de Mme MEUNIER: 16 PS / 10 MS

Classe de Mme TERRASSE: 18 MS / 8 GS

Classe de Mme POULAT: 16 GS / 9 CP

Classe de M. JOBIN: 8 CP / 18 CE1

Classe de Mme DUPEUX: 6 CE1 / 21 CE2

Classe de Mme GARREL: 26 CM1

Classe de Mme MARTIN: 7 CM1 / 19 CM2

Tout s'est très bien passé, aucun problème.

Présentation du projet sur les incivilités + Nouveau projet d'école : actions à mener cette année (en rapport avec le projet incivilités).

Face aux nombreuses incivilités constatées, aux nombreux comportements déviants (violence, inattention...) constatés l'an dernier, un travail sur les incivilités a été mis en place. Des contacts sont en cours avec des associations permettant de travailler sur les incidences de ces comportements déviants.

En lien avec cette action, nous allons associer les parents à travers la diffusion de billets expliquant les déviances des élèves concernés aux parents. Cette décision a été prise suite à la présentation de ces billets par le directeur au conseil d'école que tout le monde a validé.

Le projet d'école 2017/2020 est en cours de réflexion. Une animation aura lieu prochainement pour travailler sur son élaboration et sa rédaction. Il devra être présenté au 2ème conseil d'école.

Le bilan de l'ancien projet montre que la prise en charge des élèves en difficultés est efficace même si certains enfants restent toujours en difficultés. Les autres actions comme l'amélioration et la mémorisation du vocabulaire, le classeur d'arts sont encore des points à travailler.

– Projets pédagogiques.

Maternelle, Classe de Mmes MEUNIER et TERRASSE:

-Semaine du goût en octobre (Mme Meunier était déçue de l'intervention car peu adaptée aux petits, les enfants eux, ont été ravis de fabriquer leurs raviolis et de participer à des ateliers autour du goût - Mme TERRASSE était ravie, tous comme les enfants de l'intervention qu'elle a eu au Couvent des Carmes)

-La petite ferme: peut-être 2 séances seront programmées et la classe de GS/CP devrait y participer.

-Chorale orchestrée par Mme TERRASSE pour les PS, MS et GS, les jeudis matins.

-Sortie au Parc de la Tête d'Or ou autre en fonction du budget.

Classe de Mme MEUNIER:

-Réalisation d'un jardin pédagogique.

-Noël: à voir.

Classe de Mme TERRASSE:

-Spectacle de Noël programmé au Diapason, le 14/12.

-Sortie Neige si la météo le permet.

Elémentaire:

Toutes les classes d'élémentaire iront au cinéma pour le spectacle de Noël.

Classes de Mmes POULAT, DUPEUX et M. JOBIN:

-Cycle piscine pour les CP/CE1 uniquement de ces 3 classes du 22/03 au 22/05 pour des problèmes de coût de bus et de location de bassin. De plus la priorité est donnée au cycle 2.

Classe de Mme DUPEUX et M. JOBIN:

-Un projet est à l'étude pour un séjour d'une semaine ou un travail sur une semaine à l'école autour du cinéma d'animation, notre participation au projet départemental Culture 38 n'ayant pas été retenue.

Classe de Mme GARREL: Aucun projet n'a encore été défini.

Classe de Mme MARTIN:

-Participation à un concours d'écriture sur la BD en lien avec le travail effectué en classe sur ce type d'écrits. Félicitations à une élève de la classe qui a remporté le 1er prix.

Une exposition des différentes productions pourra être faite dès le retour des différents travaux des élèves.

-Participation à un projet d'écriture avec le ministère de la défense dans le cadre d'une action citoyenne: rédiger une carte de vœux, un courrier aux soldats pour les fêtes de fin d'année.

-Réalisation d'un jeu, d'une maquette sur le thème de la sécurité routière.

-Une sortie scolaire de fin d'année non définie à ce jour.

– Organisation des APC et du décloisonnement.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) auront lieu les mercredis et vendredis de 11h30 à 12h15 pour la plupart des enseignants et le jeudi pour Mme MEUNIER. Ce projet

d'organisation a été proposé début septembre à notre hiérarchie.

Un décloisonnement est mis en place entre les classes de maternelle, de Mmes DUPEUX et M. JOBIN les lundis et jeudis après-midi de 13h45 à 14h30 de la manière suivante:

- Mme TERRASSE et Mme MEUNIER: Phonologie avec les GS
- Mme POULAT: Découverte du monde avec les CP.
- M. JOBIN: Découverte du monde avec les CE1.
- Mme DUPEUX: Découverte du monde avec les CE2.

Le décloisonnement "phonologie" des GS a également lieu le mardi sur le même temps.

Un décloisonnement est également mis en place entre les classes de Mmes MARTIN et MEUNIER: Mme MEUNIER fait anglais à la classe de Mme MARTIN et Mme MARTIN fait arts plastiques avec la classe de Mme MEUNIER.

– **Bilan des stages de Remise à Niveau de juillet/août.**

Les stages RAN de juillet et d'août se sont très bien déroulés. En juillet, M. JOBIN a accueilli 4 élèves (3 de L'Albenc et 1 de Vinay) et en août, Mme GARREL et Mrs LACOSTE et JOBIN ont accueilli 16 élèves venant de L'Albenc, Poliéna et La Rivière, répartis en 3 groupes.

Les enfants prennent toujours autant de plaisir à participer à ces stages.

– **Evacuation incendie / PPMS :**

Un exercice incendie a eu lieu le vendredi 13/10 à 8h45. L'exercice a duré 15 minutes environ et le temps d'évacuation a été de 4 minutes et 33 secondes. Les constatations faites sont :

- Absence de l'ATSEM le vendredi matin, Mme MEUNIER a donc dû gérer l'évacuation de ses petits élèves toute seule. Ce problème devra être réglé en interne puisque Mme BOUILLET (ATSEM) n'a pas d'autres créneaux horaires pour se rendre à la perception.
- Signal sonore inaudible dans la classe de Mmes DUPEUX et POULAT, côté élémentaire et de Mme MEUNIER, côté maternelle. La mairie rappelle la nécessité de déclencher en chaîne les différents blocs incendie pour accentuer le signal sonore. Des sirènes complémentaires devraient également être raccordées au système existant et installées près des classes de Mmes DUPEUX et POULAT. Mme TERRASSE devra également actionner son boîtier d'alarme pour que celui-ci soit audible par Mme MEUNIER. A ce jour, aucune solution de grouper l'alarme des deux bâtiments n'est envisagée, les bâtiments étant non contigus.
- L'évacuation a eu lieu dans le calme et le bon ordre.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) "Intrusion" a eu lieu le mercredi 18/10 à 8h45. La consigne était le confinement dans les classes. L'exercice a duré 10 minutes. Toutes les consignes ont bien été respectées dans l'ensemble. Toutefois, malgré le fait que les enfants aient été prévenus et initiés à la conduite à tenir, 2 enfants ont paniqué.

– **Travaux / Investissement :**

- Visiophone / gâchette électrique : ~~Cet achat n'est pas budgétisé sur 2017. La mairie a fait un dossier de demande de subvention mais cette dernière a été refusée.~~ Toutefois, l'installation d'une gâche électrique à commande à distance sera faite prochainement avec un appel maternelle ou un appel élémentaire.
- Alarme / alarme PPMS : Pour l'alarme incendie, cf. Paragraphe précédent. L'Alarme PPMS reste la corne de brume ou l'appel téléphonique.
- Détecteur de fumée (tisanerie maternelle + bâtiment élémentaire) : un détecteur sera prochainement installé dans ~~la tisanerie le hall de la maternelle~~ (déjà acheté) mais rien ne sera fait au niveau des classes puisque la réglementation n'exige rien à ce jour.
- Garage à vélo : non budgétisé, en attente. ~~Le surcoût de l'emploi de l'atsem pour la classe de Mme POULAT n'étant pas prévu initialement et non subventionné, aidé.~~
- Lampe de poche par classe : elle devrait arriver très prochainement.
- Balai, sciure, serpillère, seau : livrés, excepté la sciure pour des raisons de sécurité. A voir

ce qui pourrait remplacer.

- Certaines classes ont des huisseries anciennes : prévoir leur changement.
- La trappe à fioul n'est pas ou plus cadenassée : la mairie va remettre un cadenas. Aménagement de celle-ci pour qu'elle soit moins dangereuse. La mairie envisage la pose de bancs avec dossier autour pour éviter les conduites à risque.
- Remerciements Mairie : stores de la classe de Stéphanie DUPEUX et nouvelle structure jeu en maternelle.

– **Ménage :**

Les classes ne sont pas nettoyées systématiquement par l'entreprise de nettoyage. La mairie a pris contact avec elle. Un tour des locaux a été fait et normalement tout devrait rentrer dans l'ordre. L'école reste vigilante sur ce point et n'hésite pas à faire remonter tous problèmes pour que la mairie soit réactive avec l'entreprise. **La mairie demande de faire un effort sur la tenue des classes.**

– **Pérénnité du poste d'ATSEM pour la classe GS/CP :**

A ce jour, le contrat de Mme DUMAS ~~œurt~~ est établi jusqu'aux vacances de Noël, soit le 22/12/2017.

La mairie essaie de trouver une solution pour pérenniser cet emploi **ou partir sur un emploi aidé**. La solution des emplois civiques a été rejetée tant par l'Académie que par la mission locale. ~~et la mairie est en attente du retour de Pôle Emploi.~~

L'équipe enseignante et Mme POULAT insistent sur les compétences de Mme DUMAS et le souhait de continuer à travailler avec elle.

Mme DUMAS intervient dans la classe de GS/CP de 9h à 11h30, tous les matins. Les après-midis, Mme POULAT est secondée par Mmes RAMAK ou BOUILLET, Atsems dans les classes de Mes MEUNIER et TERRASSE sur un temps de 1h environ.

– **Eventuel retour de Mme PIERSON :**

A ce jour, Mme PIERSON a eu une prolongation de son congé longue maladie jusqu'au 25/12/2017. Toutefois, l'état de santé de Mme PIERSON s'améliore et évolue de manière positive. Des aménagements devraient être faits et sont déjà accordés pour la reprise de son poste mais tout reste à finaliser.

– **Fête du sport :**

Ce moment a été très apprécié par les enfants. Petit bémol pour les GS de Mme TERRASSE qui n'ont pas pu participer. Lors de la réunion de pré-rentrée, ce projet a été évoqué avec la mise en place d'activité par cycle en raison du nombre d'enfants que cela impliquait de réunir plus de classe et de la gestion des ateliers.

– « **Les fleurs du comportement** » dans la classe de Mme DUPEUX sont très bien puisque l'enseignante note pourquoi l'enfant passe dans une couleur différente. Serait-il possible de l'adapter à toutes les classes ? Bien souvent l'enfant ne sait pas pourquoi il change de couleur (surtout pour les plus petits) ?

Ce fonctionnement est propre à celui de Mme DUPEUX. Il ne peut être demandé à tous de le faire car les enseignants ne disposent pas tous du même référentiel. Cette réflexion a été menée en équipe et sera travaillée éventuellement dans le cadre du prochain projet d'école.

– **Les récréations en décalé sont un plus en ce qui concerne les incivilités :**

Moins d'enfants en même temps dans la cour, moins d'agressivité, moins de bruit. Certains enfants se plaignent de ne pas pouvoir jouer au foot. Cette possibilité leur est ouverte en demandant à leur enseignant un ballon.

– **La semaine d'école sur 4 jours ? Qu'en est-il du sondage effectué par la Mairie ? Vote pour les rythmes scolaires 2018/2019.**

cf. Document joint : **Compte rendu de la réunion du 16/10/2017**

Lors du conseil d'école a eu lieu le vote pour passer à la semaine à 4 jours (sur 17 votants : il y a eu 11 oui, 3 non et 3 abstention).

– **Pourrait-on avoir un logiciel d'inscriptions cantine/garderie/étude/TAP ?**

A ce jour, la mairie est toujours en attente d'un logiciel émanant de l'intercommunalité.

– **Bilan de l'OCCE :**

Les comptes OCCE de l'école s'équilibrent en fin d'exercice pour l'année scolaire 2016/2017.

Le total des **dépenses** est de **19 708,29 €** répartis:

-Achats de produits pour cession (revente): photos, chocolats.... : 4 938,69 €

-Charges des activités éducatives (achat de petits matériels...) : 1 308,11 €

-Autres charges (Fourniture scolaire, représentant) : 2 418,29 €

-Achat pour fête (goûter), spectacles... : 1 892 €

-Voyages, sorties scolaires : 4 896,80 €

-Classe découverte: 4 184,00 €

Le total des **recettes** est de **21 773,45 €** répartis:

-Ventes de produits pour cession (après achat): photos, chocolats... : 6 681,95 €

-Participation des familles (sorties): 3 641,50 €

-Subventions CGI: 1 700,00 €

-Subvention Sou des écoles: 8 000,00 €

-Cotisation de la coopérative scolaire: 1 750,00 €

– **Rappel :**

La garderie du soir est ouverte jusqu'à 17h45 et non au-delà. Merci de respecter cet horaire.

Parents, veuillez sensibiliser vos enfants sur leurs vêtements : ne pas les laisser traîner dans la cour, ne pas les oublier et surtout ECRIRE LEUR NOM à l'intérieur.

Ne pas mettre d'inscriptions pour la garderie et pour la cantine accompagnées des règlements dans la boîte aux lettres de la mairie ou de l'école. Des permanences sont tenues à cet effet. Merci de les utiliser et de les respecter.

Les inscriptions aux services communaux s'effectuent au ticket ou au mois. Pour ce dernier cas, veuillez respecter les dates et jours du mois du 1er du mois au 28, 30 ou 31 du mois et non de vacances à vacances et les mois à cheval sur la même semaine.